



SOMMAIRE N° 322 – DÉCEMBRE 2024-JANVIER 2025

MAGAZINE

- 4 > Prix d'architectures 10+1 2024
- 9 > Le dessin de Martin Étienne
- > PARCOURS
10 Wim Cuyvers, l'échappée
- > POINT DE VUE
20 Non, Notre-Dame de Paris n'est pas une pièce montée
- > RAZZLE DAZZLE
24 Genius loci
- > PHOTOGRAPHIE
30 Jeremy Edwards, l'art d'accommoder les restes
- > LE GRAND ENTRETIEN
38 L'art de bâtir les forteresses, entretien avec Philippe Prost
- > CONCOURS
48 Concours pour la construction de la Médiathèque centrale de l'agglomération de Carcassonne
- DOSSIER**
- 62 > Face aux limites planétaires, en finir avec la construction neuve irraisonnée
- 68 > « Arrêter de construire ne signifie pas ne rien faire », entretien avec Charlotte Malterre-Barthes
- 72 > Face à son obsolescence, trois scénarios pour l'architecture, par Mathias Rollot
- 78 > Chronique d'un concours ordinaire à Tourcoing
- 82 > « L'art d'accommoder les restes » : l'Autre Soie, Villeurbanne
- 92 > Au-delà d'une simple rénovation thermique : la Cité universitaire Chanzy, Nantes
- 98 > Réactiver le patrimoine ordinaire : la Petite Gare, Rezé
- 102 > Faire de la norme un dispositif architectural : le 206 Lafayette, Paris 10^e

GUIDE

- > LIVRES 2024
112 La sélection de la rédaction
- > D'A LAB
132 Sustainable screen
- > TECHNIQUES
141 Éclairer selon les usages
- 159 > DOSSIER : CLASSEMENT PAR CHIFFRE D'AFFAIRES DES AGENCES D'ARCHITECTURE FRANÇAISES (au CA > à 1 million d'euros)
« Passer de l'aménagement au ménagement du territoire », entretien avec Olivier Celnik, cofondateur de l'agence Z.STUDIO et élu au CNOA
- Entre les pages 177 et 178, Publi-rédactionnel : L'ANNUEL 2024 DES AGENCES D'ARCHITECTURE
- 179 > AGENDA
- 186 > QUÈSACO ?
Mais qu'est-ce donc ?
- > Prochain numéro de *d'architectures*, n° 323, février-mars 2025

En couverture : détail d'une planche (voir la planche dans son intégralité p. 3) tiré de *Compulsion*, le dernier album de François Schuiten, sur un scénario d'Adam Roberts et publié chez Dargaud en novembre 2024 (lire notre critique de l'album p. 113). Avec l'aimable autorisation de l'auteur.